

**Décret du 16 juillet 2024 relatif à la cessation  
des fonctions du Gouvernement**

NOR : HRUX2420108D

Le Président de la République,

Vu l'article 8 de la Constitution ;

Vu la lettre, en date du 8 juillet 2024, par laquelle le Premier ministre a présenté au Président de la République la démission du Gouvernement,

Décète :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Il est mis fin, sur la présentation de la démission du Gouvernement, aux fonctions de M. Gabriel ATTAL, Premier ministre, et des autres membres du Gouvernement.

**Art. 2.** – Le présent décret sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 16 juillet 2024.

EMMANUEL MACRON